

Moi, je demande à Macron de stopper la haine contre les non-musulmans



90 personnes qui osent encore se donner la qualification de « *personnalités* » ont également osé demander au Président Macron, dans une tribune du Monde d'octobre 2019, de dire « *stop à la haine contre les musulmans de France* ».

Cette tribune tombe très bien pour me permettre d'adresser au même Président une tribune du même ordre pour lui demander de stopper la haine contre les non-musulmans de France.

Selon des chiffres raisonnés mais non certifiés vu le nombre de clandestins sur le sol national, les musulmans représenteraient environ 15 % de la population du pays.

Il en découle environ un taux de 85 % de population non musulmane.

Je viens donc ici dénoncer la discrimination intolérable que subit quotidiennement 85 % de la population du pays.

En effet, par la libre circulation, d'exégèse, d'enseignement

et d'interprétation du Coran en France, 15 % de la population a le droit de haïr et d'appeler au meurtre, tandis que 85 % de la population est dépossédée d'un droit identique envers les musulmans.

Il s'agit d'une différence de traitement que la Constitution n'autorise pas.

L'article 1 en effet est censé assurer « *l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion* ».

La Constitution de notre pays, Monsieur le Président, ne permet donc pas que 15 % de la population ait le droit de haine tandis que 85 % ne peut disposer de la même latitude.

Dans les écoles coraniques par exemple, dès leur plus jeune âge, les musulmans apprennent par le Coran à haïr et tuer les juifs, les chrétiens et les non-croyants, tandis que l'éducation nationale laïque de notre pays appelle à respecter son prochain et toutes les opinions du moment qu'elles ne portent pas atteinte aux droits des autres et à la dignité.

Autre exemple, dans les mosquées, les musulmans apprennent par le Coran et les textes qui en découlent que le non-musulman est un sous-homme qu'il faut exterminer et la femme une sous-chose qu'il faut labourer, tandis que dans nos églises et nos temples on appelle à aimer son prochain.

Je vous demande donc instamment de mettre immédiatement fin à cette odieuse, scandaleuse et intolérable discrimination qui met en jeu la vie de 85 % de la population du pays.

Deux moyens, et seulement deux, s'offrent à vous pour remédier à cette situation anti-constitutionnelle.

Soit créer sans délai un droit de haine et d'appel au meurtre à tout citoyen de ce pays, et notamment un droit d'appeler au meurtre des musulmans en réponse aux appels au meurtre du

Coran.

Soit interdire sans délai le Coran et l'islam, raser les mosquées et expulser sans ménagement tout impétrant qui voudrait persister dans ses appels au meurtre.

J'ajoute que j'appelle ici également tous les partis politiques, toutes les associations et organisations qui luttent contre les discriminations comme le Cran, SOS racisme, les ONG, tous les droits de l'homme, la Cour européenne des droits de l'homme, l'Onu et toutes les bonnes volontés qui doivent nécessairement estimer ignominieuse la situation de 85 % de la population française à se retrouver dans notre lutte pour rétablir en France une véritable égalité citoyenne devant la loi telle que prévue par notre Constitution.

Jean d'Acre